



Province de Québec
Municipalité régionale de
comté de Lotbinière

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général, que lors de l'assemblée du conseil de la municipalité régionale de comté de Lotbinière du 27 novembre 2019, la résolution suivante numéro 410-11-2019 a été adoptée :

Il est proposé par Monsieur Denis Dion, appuyé par Monsieur Jean Bergeron et résolu

D'adopter la présente résolution de contrôle intérimaire afin d'interdire les nouveaux commerces et services dans les affectations agricoles tels qu'actuellement autorisés par les dispositions de l'article 2.5 du document complémentaire du SADR;

De préciser que la présente mesure de contrôle intérimaire n'affecte pas les usages autres qu'agricoles autorisés par d'autres dispositions du SADR;

De préciser que les demandes qui ont été approuvées antérieurement à la présente résolution de contrôle intérimaire, à la fois par les municipalités locales et la Table UPA/MRC, ne sont pas affectées par la présente résolution;

Le texte intégral de la résolution peut être consulté sur le site web de la MRC au www.mrclopbiniere.org/sadr/

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 4^{ème} jour du mois de décembre 2019.

Stéphane Bergeron
Directeur général